



Organisation de la rentrée 2020 :

Message aux parents, élèves et étudiants,

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

Chers élèves et étudiants,

Je m'adresse à vous par le biais du site du lycée Jean-Baptiste Schwilgué en attendant que vous ayez accès à notre espace numérique de travail - MBN - pour vous donner les informations les plus utiles pour la rentrée.

Dans ce contexte sanitaire inédit, nous sommes prêts à accueillir tous nos élèves et étudiants à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect du protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'Education Nationale.

Mais le préalable suivant s'impose : Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire et en informer la proviseure. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Concernant les règles de distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Concernant l'application des gestes barrières

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;

- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

Pour les élèves et étudiants, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

La ventilation des classes et des locaux sera assurée dans le plus strict respect du protocole sanitaire

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels sont essentiels dans la lutte contre la propagation du virus et seront assurés avec la plus grande rigueur

Tous les élèves et étudiants bénéficieront d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures.

J'espère que ces explications sauront vous rassurer quant aux conditions de sécurité dans lesquelles vos enfants seront accueillis, et vous dis à très bientôt pour nos rencontres à venir : réunions parents -équipe de direction et professeur principal pour les 2GT, réunions parents - professeurs de fin de trimestre, réunions parents - professeurs / parcours sup pour les Tales.

Il me reste à vous souhaiter que vos enfants retrouvent le chemin du lycée, espace serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Bien cordialement,

La proviseure

Simone KESLER